

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE,
APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique,
à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES
ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presque entièrement refondue et considé-
rablement augmentée ;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XIII.

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANOË, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,
CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N^o 8.

=====
M DCC^c XVII.

GONEPLACE, *Goneplax*, Léach. Genre de crustacés, de l'ordre des décapodes, famille des brachyures, tribu des quadrilatères, offrant les caractères suivans : test ayant la forme d'un quadrilatère transversal, plus large en devant ; yeux situés chacun à l'extrémité d'un pédicule long, grêle, s'étendant jusqu'aux angles antérieurs, et reçu dans une fossette linéaire, de la même longueur ; les quatre antennes découvertes ; troisième article des pieds-mâchoires extérieurs inséré à l'angle interne et supérieur du précédent ; serres ou du moins celles des mâles (longues et cylindriques) ; la seconde paire de pieds plus courte que la suivante.

De tous les crustacés décapodes brachyures qui composent la tribu des quadrilatères, les goneplaces, les ériphies et les potamophiles sont les seuls chez lesquels le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs soit inséré à l'extrémité interne et supérieure de l'article précédent, ce qui rapproche ces genres de celui des crabes. Ils le sont aussi par les habitudes de leurs espèces ; car elles se tiennent le plus souvent dans l'eau, tandis que les autres crustacés de la même tribu sont terrestres. Les goneplaces sont distinguées des ériphies et des potamophiles, par la forme rhomboïdale et transverse de leur test ; par leurs yeux, dont les pédicules s'étendent dans presque toute la largeur du bord antérieur de ce test, et par leurs serres fort allongées et cylindriques, dans les mâles ; elles ont quelques rapports avec les podophtalmes de M. de Lamarck. Leurs autres pieds sont grêles, glabres ou peu velus, et sans épines ; les deux dernières paires me paroissent être plus longues que les deux précédentes. Ces crustacés sont marins.

GONEPLACE TRANSVERSE, *Goneplax transversa*. Test long d'environ six lignes sur quatorze de largeur ; les bords latéraux finement dentelés, velus, avec trois dents plus fortes aux angles antérieurs ; dos chagriné, inégal, avec quelques aspérités en forme de dents sur les côtés ; serres ayant des dentelures ; l'index formant un angle avec la main, et armé, au côté interne, de deux fortes dents. Nouvelle-Hollande.

GONEPLACE RHOMBOÏDE, *Goneplax rhomboides* ; *cancer rhomboides*, Linn., Fab. ; *ocypode rhomboides*, Bosc., Oliv ; *Ocypode longimana*, Latr., Riss., Herbst., *Canc.*, tab. 1, fig. 12 ; Sulz, *Insect*, tab. 31, fig. 2. Test long d'environ huit lignes et large du double à sa partie antérieure, dont les angles latéraux se prolongent en forme d'épine ; corps blanchâtre, lavé de rouge-clair, glabre, assez uni ; une petite dent près de l'extrémité supérieure des cuisses des quatre dernières paires de pattes ; une autre un peu au-delà du milieu de dessus des bras des serres ; bouts des doigts noirâtres.

Dans la Méditerranée, où elle avoit été trouvée d'abord par Barrelier. Suivant M. Risso, cette espèce ne sort jamais de la mer et vit solitaire sur des rochers submergés, à vingt ou trente mètres de profondeur. Elle poursuit sa proie jusque dans les filets des pêcheurs.

La GONEPLACE BI-ÉPINEUSE de M. Léach, *Malac. britan.*, tab. 13, et qui est le *Cancer angulatus* de Fabricius, l'*Ocypode angulata* de M. Bosc, ne diffère de la précédente, qu'en ce que les bords latéraux du test, ont près de leur milieu une dent aiguë, quelquefois cependant oblitérée. (L.)

GONEPLACES FOSSILES. V. CRUSTACÉS FOSSILES.
(DESM.)

GONFIANUVOLI. Nom italien d'une race de pigeon, *Columba gutturosa*. (DESM.)

GONGESCHECK. Nom persan du MOINEAU. (V.)

GONGORE, *Gongora*. Plante du Pérou, qui forme un genre dans la gynandrie diandrie. Elle offre pour caractères : une corolle renversée, composée de cinq pétales, dont deux intérieurs, petits, linéaires, placés sous le nectaire, et trois extérieurs, ovales, aigus, concaves, très-grands, insérés au milieu de la lèvre supérieure du nectaire ; un nectaire à lèvre inférieure en forme de soc de charrue, ou terminé par une corne, concave en dedans, bossue en dehors, avec une saillie en forme de cicatrice dentelée sur ses bords ; à lèvre supérieure linéaire, recourbée ; un opercule ovale, concave, couvrant les étamines ; une étamine très-courte, bifide, à deux anthères ; un ovaire inférieur, oblong, contourné, à style adné à la lèvre supérieure du nectaire, et à stigmatte irrégulier ; une capsule oblongue, hexagone, uniloculaire, trivalve, renfermant un grand nombre de semences.

Ce genre se rapproche beaucoup de ceux des ORCHIS et des MAXILLAIRES. (B.)

GONIE, Jur. Genre d'insectes. V. PALARE. (L.)

GONGYLE. Nom donné à la RAVE par les Grecs. (LN.)

GONIER, *Gonus*. Arbrisseau à feuilles pinnées avec impaire ; à folioles opposées, pétiolées, lancéolées, dentées, pubescentes ; à fleurs pâles, petites, disposées en épis grêles presque terminaux ; lequel forme un genre dans la polygamie dioécie, au rapport de Loureiro.

Ce genre offre pour caractères : un calice de quatre folioles ovales, velues et caduques ; une corolle de quatre pétales ovales ; quatre étamines très-courtes ; un ovaire supérieur, surmonté de quatre stigmates oblongs et recourbés ; quatre drupes ovales et monospermes.

Les fleurs mâles sont portées sur des épis fort longs, sur le même ou sur un autre pied, mais du reste, et à l'exception